

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 65 (1973)  
**Heft:** 11

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

privilèges qu'elle accorde, renforce la liberté de manœuvre des puissantes entreprises et contrecarre ainsi la politique conjoncturelle de la Confédération.

**En conséquence, le congrès de l'Union syndicale invite les travailleurs à voter OUI pour**

- l'arrêté qui limite le crédit
- l'arrêté sur la construction
- l'arrêté qui limite les amortissements.

**OUI pour ces trois arrêtés.**

**NON pour l'arrêté sur la surveillance des salaires.**

## **Bibliographie**

*Espaces de jeu.* Gustav Mugglin / Alfred Trachsel. 30 pages avec photos et plans 8 fr. 50.

Depuis 1953, un mouvement pour les places de jeux a été lancé par Pro Juventute, dans le but de soutenir et d'encourager les efforts des services publics et des particuliers en faveur du jeu des enfants et de participer activement à la création d'un grand nombre de places de jeux.

Le problème des places de jeux ne concerne pas seulement le petit enfant. Les besoins de l'enfant d'âge scolaire, de l'adolescent et aussi des adultes, autrement dit de la famille tout entière, doivent entrer en considération lors de la planification d'équipements de jeux et de loisirs. C'est pourquoi nous avons besoin d'une politique des loisirs qui vise à l'aménagement d'un environnement favorable aux loisirs. Celui-ci devra comprendre: des logements adaptés aux loisirs, des places de jeux situées près des habitations, des équipements pour les loisirs quotidiens, pour ceux du week-end et des vacances, etc.

La brochure mentionnée apporte une contribution dans un secteur important de ce vaste complexe de problèmes. Elle s'adresse aux services publics et aux entreprises privées, aux urbanistes, architectes et paysagistes, mais aussi aux parents qui désirent se constituer en groupes actifs. Elle contient de nombreuses illustrations et des suggestions concrètes pour l'aménagement de places de jeux.

Commande à passer à Pro Juventute, Galeries St-François B, 1003 Lausanne.